



Pro Pause Formation



“FORMATION RÉFÉRENT SANTÉ SÉCURITÉ”

- Module de 3 jours -



Public Concerné

Tous les salariés désignés compétents en SST
Managers, responsables d'équipe, RH
Dirigeants d'entreprise

Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en **situation de handicap**.

Modalité d'inscription

Demande de devis : par téléphone (06 51 14 78 86) ou par mail (team@pro-pause-formation.fr).
Convention de formation : à la validation du devis, une convention est établie et signée par les deux parties.
Convocation : chaque participant reçoit une convocation et les informations pratiques (lieu, horaires, contact formateur).

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire

Délai d'accès et modalités

Contact par mail ou téléphone demande de devis et étude faite en entreprise pour préparation et organisation de la formation délai 14 jours minimum

Tarif HT

En intra : à partir de 4 500 € et sur devis, Prise en charge possible

Nombre de Participants

De 1 à **10 personnes** maximum

Durée

3 jour soit **21 heures**

Objectifs Généraux

Connaître les enjeux de la santé et sécurité au travail (SST)
Identifier les risques physiques et psychosociaux (TMS, RPS...)
Structurer et déployer une démarche de prévention adaptée à l'entreprise
Comprendre et mettre à jour le DUERP
Construire un plan d'action annuel PAPRI Pact
Piloter des indicateurs SST et QVCT
Animer la prévention et sensibiliser les collaborateurs

Compétences Visées

Identifier les obligations légales et réglementaires en santé et sécurité au travail
Analyser les situations de travail et identifier les risques (TMS, RPS...)
Construire, mettre à jour et suivre un DUERP
Élaborer un plan d'action annuel PAPRI Pact
Piloter des indicateurs SST (taux de fréquence, taux de gravité...)
Sensibiliser et responsabiliser les équipes



Pro Pause Formation

Programme

JOUR 1 – ENJEUX, CADRE RÉGLEMENTAIRE & RÔLE DU RÉFÉRENT

- Enjeux de la SST pour employeurs et salariés : humains, financiers, performance
- Coût des accidents du travail et maladies professionnelles
- Notions clés : accident, maladie professionnelle, accident de trajet, danger grave et imminent, taux de gravité...
- Cadre réglementaire : obligations légales, changements Loi 02/08/2021
- Focus obligations : registres, EPI, affichages, conformité, contrôles périodiques
- Rôle et missions du Référent SST
- Acteurs internes et externes : CSE, CSSCT, médecine du travail, CARSAT, ANACT, INRS
- Travail pratique : identification des risques sur le site de l'entreprise

JOUR 2 – IDENTIFICATION DES RISQUES & DÉMARCHE DE PRÉVENTION

- Familles de risques : physiques, psychosociaux, facteurs de pénibilité
- Identification des risques présents dans sa structure
- Structurer la prévention : les 9 principes généraux
- Outils et méthode pour le DUERP : évaluation des risques pro et RPS
- Définir le PAPRI Pact : niveau primaire, secondaire, tertiaire
- Plan d'action interne et prévention des interventions externes
- Analyse des accidents et maladies professionnelles : pyramide de Bird, arbre des causes, méthode 5M
- Travaux pratiques : étude d'un accident réel, construction de plan d'action préventif

JOUR 3 – ANIMATION, INDICATEURS & OUTILS COMPLÉMENTAIRES

- Animer la démarche de prévention : mise en œuvre et respect du cadre SST/QVCT
- Accueil des nouveaux arrivants & formations obligatoires
- Indicateurs et tableaux de bord : taux de fréquence, gravité, suivi des actions
- Communication interne & plan de sensibilisation
- Feuille de route et boîte à outils : mise en œuvre et suivi dans le temps
- Mise à jour du DUERP : application concrète sur son entreprise
- Ouverture sur expertises complémentaires : handicap, maintien en emploi, prévention des ruptures, harcèlement, addictions
- Travaux pratiques : simulation et exercices sur outils, plan d'action, mobilisation des équipes



Pro Pause Formation

Moyens pédagogiques et techniques

Apports théoriques et réglementaires adaptés à l'entreprise
Études de cas réels et simulations
Travaux pratiques et jeux de rôle
Analyse d'accidents et incidents concrets
Débriefing collectif et/ou individuel

Modalité d'évaluation

Évaluation de positionnement initial
Quiz intermédiaire et études de cas
Mise en situation finale et plan d'action concret
Évaluation de la satisfaction des participants en fin de session.
Validation de l'émargement
Délivrance d'une attestation de fin de formation.

QUALITÉ ET SATISFACTION

📊 Taux de satisfaction des apprenants 100%